

Francophonie plurielle: l'expression d'une nouvelle identité culturelle¹

Josefina Bueno Alonso
Universidad de Alicante

Bien que francophonie rassemble, a priori, par rapport à un seul critère –celui de la langue française–, ce terme matérialise plus que jamais la diversité² linguistique et culturelle des peuples; retenons, comme exemple, la phrase d'ouverture du roman de Calixte Beyala (1996): «Le Français est francophone mais la francophonie n'est pas française». Dans cette communication j'aborderai la notion de «francophonie» en analysant sa définition d'un point de vue diachronique et à partir de celle-ci, je situerai la littérature francophone par rapport à la littérature française et par rapport à d'autres littératures qui partagent des caractéristiques similaires. Ensuite, considérant la littérature francophone comme un espace privilégié où s'expriment des identités culturelles différentes, j'aborderai quelques spécificités des textes francophones et le rapport de ceux-ci avec la littérature française.

Qu'est-ce que la Francophonie?

Francophonie est actuellement un terme qui connaît un essor considérable aussi bien dans un contexte culturel qu'administratif. Pour ce qui est de son

1. "Identité culturelle: une identité questionnante, où la relation à l'autre détermine l'être sans le figer d'un poids tyrannique. C'est ce qu'on voit partout au monde: chacun veut se nommer soi-même." (Glissant, 1981: 283).

2. Je renvoie aux notions de Même et de Divers rendues par E. Glissant: Même représente l'univers transcendantal imposé de manière féconde par l'Occident, face à l'ensemble diffracté du Divers, conquis de manière non moins féconde par les peuples qui ont arraché aujourd'hui leur droit à la présence au monde. (Glissant, 1981: 190)

parcours, on attribue à Onésime Reclus l'invention vers 1880 du mot *francophonie*, pour désigner la zone d'influence française en Afrique, suite au partage colonial opéré par le traité de Berlin en 1878. Après une éclipse de plus d'un siècle, le mot est réapparu à l'occasion de la publication d'un numéro spécial de la revue *Esprit* en 1962. Née de la réunion d'anciennes colonies de l'Empire français –d'Afrique occidentale et des antilles, du Maghreb, d'Indochine- dans un espace culturel et économique délimité par la langue française, la francophonie apparaît d'abord comme éminemment politique. Avant de désigner un champ linguistique, et par là une littérature, la francophonie circonscrit un espace géopolitique, une zone d'influence comparable à celle du Commonwealth britannique (Combe, 1995: 13, 14).

À partir de ce concept, le terme de *francophonie* ne serait pas neutre à la différence de celui d'anglophonie ou celui d'hispanophonie. Les connotations politiques ont parfois forcé à la dénomination «d'expression française» ou «de langue française» cependant une fois les tutelles coloniales effacées et constatant que les autres dénominations ne sont pas exemptes de connotations, le terme de *francophonie* souligne sa double appartenance: si bien la francophonie rassemble autour d'un élément linguistique commun, elle rend tout aussi bien la diversité sur laquelle elle s'origine. À ce propos, je renvoie à la définition de *Francophonie* donnée par Jean-Louis Joubert dans l'*Encyclopaedia Universalis*:

La langue française n'est donc plus la propriété exclusive du peuple français: les Français sont même minoritaires parmi les utilisateurs du français. Cependant, la dispersion francophone vient conforter l'ambition de ceux qui veulent maintenir la langue française à son rang de langue internationale: on insiste alors sur l'unité du français. À l'inverse, le désir d'autonomie et d'affirmation culturelle de chaque groupe francophone tend à faire émerger les particularismes: on découvre alors la diversité des français.

Actuellement l'adjectif francophone l'emporte et la francophonie se définit de façon minimale comme le fait de parler français et la littérature francophone comme le fait de choisir la langue française pour écrire.

Si d'un point de vue géographique et administratif l'ampleur du territoire de la francophonie est considérable, d'un point de vue culturel, nous assistons à un grand nombre d'écrivains de provenance «hors hexagone» qui parsème le panorama littéraire français. Retenons comme simple exemple les prix littéraires remportés par des écrivains francophones (Ben Jelloun, Chamoiseau, Maalouf, Kourouma, etc.). En analysant le parcours des littératures francophones, nous apercevons qu'elles sont entre autres la manifestation artistique d'une réalité sociale et historique et qu'elles remettent en question un nouveau concept d'identité, voire même, un nouveau concept de littérature nationale.

Qu'est-ce qu'un écrivain francophone?

Qu'est-ce qui fait qu'un écrivain, une oeuvre littéraire de langue française acceptent ou non un adjectif pour définir leur appartenance: écrivain belge, poète haïtien? Une des affirmations admises par la plupart des critiques est que l'appartenance littéraire d'une oeuvre tient moins à son origine *stricto sensu* qu'à la «circulation littéraire» dans laquelle elle entre. On dit qu'un texte est algérien ou maghrébin si dans son écriture et par sa lecture il renvoie, il façonne la culture maghrébine. Dans la réalité cette opposition n'est pas aussi rigide et certains textes jouent sur les deux tableaux: français si on les lit d'un point de vue français, francophones si on décentre le point de vue. D'autres glissent avec le temps d'une appartenance littéraire à une autre.

Mais parler de l'appartenance littéraire d'un texte implique avant tout une réflexion sur l'identité francophone et son rapport avec le texte littéraire. Être francophone est loin d'être toujours, chez un individu, l'identité dominante autour de laquelle les autres s'organisent. Bien souvent la religion, l'ethnie, l'âge ou la couleur de la peau l'emportent sur l'identité francophone. Comme l'indique J.M. Grassin (1999: 304), «être wallon c'est être aussi francophone, être rwandais, c'est être aussi ou d'abord tutsi ou hutu et, accessoirement francophones». J'insisterai à ce propos sur la notion d'identité définie par A. Maalouf et de l'importance qu'il donne aux différentes appartenances:

L'identité de chaque personne est constituée d'une foule d'éléments qui ne se limitent évidemment pas à ceux qui figurent sur les registres officiels. Il y a, bien sûr, pour la grande majorité des gens, l'appartenance à une tradition religieuse; à une nationalité, parfois deux; à un groupe ethnique ou linguistique; à une famille plus ou moins élargie; à une profession; à une institution; à un certain milieu social... (Maalouf, 1998: 19)

L'identité francophone est paradoxale: née dans la plupart des cas dans le contexte de la colonisation, elle émerge à partir de la déconstruction d'une littérature dominante et d'une langue dominante et elle est marquée par l'hétérogène. À travers ses oeuvres, les écrivains francophones contribuent à modifier le système des valeurs, les rapports avec la langue, la définition de la littérature française, la conception de la littérature et sa fonction.

Les littératures francophones naissent souvent dans des situations de contacts et de déséquilibres culturels, souvent hérités de la période coloniale. Leur français n'est pas nécessairement la langue maternelle des écrivains (ni de leurs lecteurs): il exhibe les traces de tensions et de déchirements, la présence sous-jacente des autres langues utilisées par les communautés francophones. Voici comment définit le narrateur du roman d'Ahmadou Kourouma –un enfant soldat qui raconte la guerre du Libéria- les différents destinataires de son texte:

Pour raconter ma vie de merde, de bordel de vie dans un parler approximatif, un français passable, pour ne pas mélanger les pédales dans les grots mots, je possède quatre dictionnaires. Primo le dictionnaire Larousse et le Petit Robert, secundo l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire et tertio le dictionnaire Harrap's. (Kourouma, 2000: 11)

Tenant compte de la diversité linguistique, géographique et culturelle de ses lecteurs potentiels, le premier lui sert à «vérifier et expliquer les gros mots du français de France aux noirs indigènes d'Afrique», le deuxième «explique les gros mots aux toubabs (signifie blanc) français de France» et le Harrap's «explique les gros mots pidgin à tout francophone qui ne comprend rien au pidgin». Il s'agit d'un français «colonisé» à la limite même du lisible. Azouz Begag, écrivain français de parents algériens, écrit son roman *Le gone du Chaâba* dans un français qui est le résultat du parler des natifs de Sétif (Algérie) et le parler des natifs de Lyon. Incorporant à la fin du livre un petit dictionnaire, l'auteur fournit une brève explication de ce qu'il nomme la *phraséologie bouzidienne*.

Du point de vue de la réception, les textes francophones, par leur polyphonie, interdisent toute appropriation univoque. Écrits vers deux ou plusieurs publics, partagés par leur appartenance souvent conflictuelle à plusieurs cultures, ils se gonflent de sens en excès. Le lecteur français saura mal déchiffrer tout l'implicite culturel de la civilisation à laquelle réfère l'écrivain. Un exemple est celui du roman de Tahar Ben Jelloun *La nuit sacrée* qui narre l'histoire de la septième fille d'une famille que l'autorité patriarcale convertie en garçon. Lors du décès, la vingt-septième nuit du Ramadan, aura lieu l'aveu et le repentir:

Ce fut au cours de cette nuit sacrée, la vingt-septième du mois du Ramadan, nuit de la «descente» du Livre de la communauté musulmane, où les destins des êtres sont scellés, que mon père, alors mourant, me convoqua à son chevet et me libéra. (Ben Jelloun, 1987: 22)

Il est nécessaire, pour comprendre l'ampleur de la scène, de souligner que dans la religion islamique ce fut cette nuit où eut lieu la révélation du Coran au prophète Mahomet et que la tradition populaire a entouré de superstitions et de croyances magiques; nuit préférée de Dieu pendant laquelle il accueille tous ceux qui l'implorent.

Bien qu'écrits en français, les textes francophones présentent un changement thématique par rapport à d'autres textes appartenant à une littérature centrale. Ce changement concerne spécialement le traitement de l'espace et le thème de l'identité. Ce sont des romans situés dans un cadre spatial «autre» à l'Occident.

Pour ce qui est de la notion d'identité, il est difficile de fonder le discours identitaire sur la langue dans la mesure où son imaginaire varie selon les époques: si dans les années cinquante l'appropriation du français par des écrivains dont ce

n'était pas leur langue maternelle passait par le respect à un français académique, à partir des années 80, une sorte de rupture idéologique et conceptuelle se produit, qui fait qu'on ne conçoit pas la possession de la langue de la même manière, puisqu'on la fonde désormais sur la capacité de jouer avec les structures pour en tirer des mots ou des constructions difficiles de prévoir par les grammairiens. L'extrait suivant d'A. Memmi résume à la perfection la satisfaction d'un tel enjeu:

Obscurément, je sentais que je pénétrais l'âme de la civilisation en maîtrisant la langue. (...) En mon cœur, je pleurai de joie. Moi, fils d'un juif d'origine italienne et d'une berbère, je découvrais spontanément ce qu'il y avait de plus racinien en Racine. (Memmi, 1966: 123, 128)

L'identité francophone se présente donc comme une configuration d'éléments multiples et l'espace littéraire francophone laisse entendre des voix nouvelles à la périphérie de l'aire linguistique du français³. Quelquefois dénommées comme *littératures émergentes* ou *mineures*⁴, les littératures francophones se construisent sur le modèle que développe la pensée post-moderne autour des notions de création et de déconstruction.

*Spécificité des textes francophones*⁵

Une des caractéristiques que la critique universitaire récente a remarqué à propos des textes francophones est le rapport que ces littératures maintiennent avec d'autres littératures «décentralisées». Les récents travaux de Jean-Marc Moura analysent les littératures francophones sous le point de vue de la critique postcoloniale⁶. Ce mouvement critique, très en hausse dans le domaine anglosaxon, situe l'histoire littéraire en rapport avec la propre histoire de chaque aire géographique. Le postcolonialisme est un mouvement global mais qui a pour

3. À noter que la notion de périphérie se rapporte obligatoirement à celle de centre. Celui-ci, et pour ce qui est des textes francophones, est le corpus des textes français de France. Même si dans les dernières années bon nombre de textes dits "francophones" sont écrits en France, leur statut et classification continuent d'être considérés comme périphérique à l'intérieur de l'Hexagone.

4. Selon la définition de Deleuze et Guattari (1975: 29)

5. Les deux spécificités que nous citons se trouvaient déjà citées, à quelques nuances près, en 1975 par Deleuze et Guattari à propos de leur définition de *littérature mineure*. Elles apparaissent également dans quelques manuels de littérature francophone. L'importance de cette reprise est de la souligner à l'époque actuelle, une fois les tutelles coloniales effacées, et de les utiliser comme lieux communs des différentes littératures francophones.

6. J. M. Moura différencie entre post-colonial, qui fait référence à la période après la colonisation et l'adjectif postcolonial qui fait allusion à la critique qui s'intéresse à un ensemble d'oeuvres qui cherchent à déconstruire les codes coloniaux et qui cherchent à lutter contre ces derniers. (Moura, 2000: 18) Voir également Moura (1999).

fonction l'étude des spécificités. La critique postcoloniale insiste sur la spécificité et la situe d'abord anthropologiquement, sociologiquement, économiquement. Pour Jean-Marc Moura le postcolonialisme «permet de penser la littérature dans les rapports centre/périphérie, qui sont une donnée essentielle dans le monde actuel. Cette critique insiste, à l'intérieur de cet ensemble impérialiste, sur les spécificités de chacune de ces littératures.» (Moura, 2000: 16).

A. Le rapport avec la langue française

Comment exprimer des identités multiples en partageant une même langue? On peut, comme l'affirme Patrick Chamoiseau, sous une même langue, avoir des réalités culturelles et anthropologiques différentes. Lise Gauvin, essayiste, critique littéraire et universitaire, parle de la langue comme le «premier matériau de l'écrivain»: «si chaque écrivain doit jusqu'à un certain point réinventer la langue, la situation des écrivains francophones a ceci d'exemplaire que le français n'est pas pour eux un acquis mais plutôt le lieu et l'occasion de constantes mutations et modifications. Engagés dans le jeu des langues, ces écrivains doivent créer leur propre langue d'écriture, et cela dans un contexte culturel multilingue, souvent affecté des signes de la diglossie» (Gauvin, 1999: 13). Dans cette situation, le rapport avec la langue française va revenir consciemment au sein de l'activité créatrice, comme quelque chose d'inhérente à elle-même. Rapport avec la langue française qui a été qualifié de problématique, de paradoxal et qui dans tous les cas matérialise les différentes tensions qui ont poursuivi les relations entre les littératures francophones et le français à travers lequel elles s'expriment. Nous aborderons d'une part la problématique des littératures d'Afrique noire et des Caraïbes et ensuite le cas du Maghreb.

Pour ce qui concerne la littérature d'Afrique noire et des îles Caraïbes, parler du rapport avec la langue française nous oblige à citer les principaux mouvements qui ont marqué la production romanesque. Les plus importants par ordre chronologique sont: la négritude, la créolisation et la créolité. La *Négritude* est sans doute le plus important et celui qui a marqué la grande rupture avec l'Afrique coloniale. Il s'agit d'un mot forgé à la fin des années 30 dans les débats intellectuels noirs de Paris, lancé par l'antillais Aimé Césaire et repris par le sénégalais Léopold S. Senghor ainsi que par Sartre. La négritude est d'abord un signe de reconnaissance, un mot par lequel on revendique l'appartenance à une communauté en lutte. Elle est tout d'abord l'affaire d'écrivains et surtout d'un genre, la poésie. La négritude est essentiellement un mythe poétique qui impose une image et un modèle du poète nègre et de sa poésie.

La *Créolisation* est la théorie manifestée par Edouard Glissant dans ses essais théoriques. Pour Glissant, parler de cultures métissées c'est faire une approche de la *Relation* comme conscience et comme projet: comme théorie et comme réalité. C'est ce qu'il nomme la Poétique de la relation:

Le métissage comme proposition souligne qu'il est désormais inopérant de glorifier une origine 'unique' dont la race serait gardienne et continuatrice. (...) Affirmer que les peuples sont métissés, que le métissage est valeur, c'est déconstruire ainsi une catégorie 'métis' qui serait intermédiaire en tant que telle entre deux extrêmes. (Glissant, 1981: 250)

Tout comme Glissant défend le métissage comme déconstruction d'une suprématie, d'une pureté ethnique, d'un modèle universel, la langue française peut et doit cohabiter avec d'autres langues (le créole dans le cas de la Martinique). À ce propos il affirme: «Contre la liaison unilatérale à une Métropole, la multi-relation à la diversité antillaise. Contre la contrainte d'une langue, la propagation d'un langage.» (Glissant, 1981: 281). Étant donné qu'aucune langue ni langage n'a été en Martinique naturellement mûri dans l'exercice d'une responsabilité collective, il prône pour la création d'un «langage à partager par-delà les langues employées, en relation avec la vérité d'une antillanité plurilingue.» (Glissant, 1981: 282). Il s'agira d'intégrer les deux langues (le français et le créole) à une poésie de son langage.

En 1993, trois écrivains publient un manifeste intitulé *Éloge de la créolité*. Par *Créolité* on entend le processus culturel correspondant à la naissance d'une civilisation mêlant les apports européens, africains, amérindiens et asiatiques:

Créolité est l'agrégat interactionnel ou transactionnel, des éléments culturels caraïbes, européens, africains, asiatiques et levantins, que le joug de l'Histoire a réunis sur le même sol. (...) Notre première richesse, à nous écrivains créoles, est de posséder plusieurs langues: le créole, français, anglais, portugais, espagnol, etc. Il s'agit maintenant d'accepter ce bilinguisme potentiel et de sortir des usages contraints que nous en avons. (Bernabé, 1993: 26,43)

La créolité prône la récupération des vestiges oraux (langue créole, figure du conteur et sagesse populaire) ainsi que la reconnaissance des autres aspects (non seulement africains et européens) des communautés (hindoues, coolie et chinoises) dans la mosaïque des identités de la diversité européenne. Tandis que la négritude a représenté la contestation de «l'âme noire» face à une suprématie de «l'âme blanche», la créolisation et la créolité soulignent la mouvance et la mixité des cultures sans suprématie de l'une sur l'autre. Mixité des cultures et multiracialité qui, d'autre part, est à l'origine des Antilles:

Les Antilles!... (...) C'est Guadeloupe, Marie-Galante, les Saintes... et aussi Sainte-Lucie, Martinique, Haïti, Dominique, et d'autres encore, de toutes dimensions. (...) Des terres sans devant ni derrière, sans endroit ni envers, bouleversées, chavirées. Le Seigneur a assemblé là toutes couleurs, langues, religions, nations, pour voir comment les gens allaient se comporter. Vivre ici-là, c'est comme qui dirait courir le monde entier sans voyager! (Pineau, 1999: 47)

De ce point de vue, la créolisation du texte littéraire se réalise à travers la production d'un «langage» créole au sein même de la langue française. Pour Patrick Chamoiseau (1997: 37), son rapport avec la langue française doit rendre les différentes appartenances: «Le rapport que nous devons instituer actuellement, c'est un rapport où, dans l'utilisation de la langue française, nous restons ce que nous sommes: simplement créoles, martiniquais qui, au cours d'un processus historique bien compréhensible, avons intégré cette langue». La présence du créole dans la narration apparaît souvent dans les dialogues soulignant les éléments populaires et autochtones; d'autres fois l'auteur a recours aux images pour rendre compte de ce monde de l'oralité.

Les romancières occupent une place importante dans la littérature francophone même si le nombre est inférieur à celui de leurs collègues masculins. La femme, en tant que groupe social et dans certaines cultures, partage l'assujettissement subi par les cultures colonisantes: «La condition féminine se vit partout comme une condition d'exploitées et de dépendantes.» (Condé, 1993: 113). De ce fait, il existe un bon nombre de romancières de la Caraïbe (Condé, Pineau) qui veulent exprimer une spécificité féminine (mais non féministe). Maryse Condé souligne que la revendication que les femmes écrivains réalisent à travers leurs textes est plus nuancée, moins politique et souligne les conflits des sentiments:

Tous ces romans féminins qui n'abordent pas les problèmes politiques, qui ne font qu'effleurer certaines tensions, qui ne prétendent pas donner des leçons, n'en sont pas moins précieux pour la connaissance que nous pouvons avoir de nous-mêmes. (Condé, 1993: 77)

Pour la littérature maghrébine et son rapport avec la langue française, il s'agit d'une littérature qui repose sur un paradoxe; elle s'est constituée à partir des années 50 et 60 à l'époque de la lutte pour l'indépendance au Maghreb comme une littérature de combat voulant exposer la spécificité maghrébine face à la fausse occidentalisation imposée par le colonisateur, mais s'exprimant dans la langue de celui-ci, le français. Après l'indépendance et l'arabisation qui s'ensuivit, cette littérature de langue française loin de disparaître s'est accrue et renforcée. Plusieurs sont les raisons: l'échec de la politique d'arabisation, l'émigration, le besoin de distance à travers une autre langue.

Beaucoup d'écrivains maghrébins écrivent en français parce qu'il s'agit de leur langue de formation, cependant le travail de réflexion sur la langue n'en est pas amoindri. Assia Djebar qualifie le français de «langue marâtre», elle ne recherche pas l'arabe comme langue maternelle mais le berbère qui est une langue orale. Tout en écrivant dans un français impeccable, elle «essaie de retravailler la langue française comme une sorte de double de tout ce que j'ai pu dire dans ma langue du désir.» (Djebar 1997: 25). Tahar Ben Jelloun par contre se montre contre l'insertion de mots arabes dans ses textes. La tradition orientale

se laisse voir, par exemple, dans la figure du «conteur», omniprésente dans ses textes de fictions. Mais il se permet aussi de jouer avec la langue française: «ce que je fais souvent avec une espèce de naïveté ou de simplicité, c'est traduire littéralement certaines expressions arabes qui font sourire les lecteurs français mais sont des clins d'oeil à mes lecteurs marocains.» (Ben Jelloun, 1997: 131).

B. Dimension politique des textes francophones

Un autre élément qui se dégage est l'aspect *politique* et social des textes francophones qui la plupart des fois apparaissent dans des situations de conflits, d'acculturation, de dévalorisation d'une culture au profit d'une autre. Quel que soit l'aire géographique –le Maghreb, l'Afrique noire ou les Caraïbes- les thèmes qui apparaissent au fil des oeuvres sont en rapport direct avec la situation socio-politique du pays (politique de la colonisation, esclavage, bilinguisme, émigration, intégration, hausse de l'islamisme,...). L'attitude de l'écrivain est bien plus souvent «engagée» que celle d'un simple spectateur.

Ce qu'on appelle de façon générale *littérature maghrébine d'expression française* est constituée par des textes écrits dans un contexte national, par des auteurs qui affirment leur identité algérienne, marocaine ou tunisienne. Il s'agit de trois pays fortement marqués par la présence française et par leur lente et quelquefois dure acquisition de l'indépendance⁷. Dans les dernières années, l'optique anticolonialiste s'estompe et surgissent deux catégories d'écrivains qui occupent la littérature maghrébine d'expression française: d'une part les écrivains qui s'engagent dans la critique et le témoignage de la montée islamiste (M. Mokeddem, L. Ben Mansour, R. Boudjedra) et d'autres qui sont issus de l'immigration maghrébine française sans être obligatoirement classés dans la catégorie de littérature «beur» (A. Begag, L. Sebbar). Ces écrivains récréent le cadre de l'immigration dans les grandes villes, ils se centrent dans les collectivités qui peuplent les banlieues et qui sont originaires des anciennes colonies. La rupture entre ces cultures suburbaines et la culture française de souche se reflète également dans l'utilisation d'un français imprégné d'argot, de verlan, d'anglais et de mots empruntés à leur langue maternelle.

En Afrique et aux Antilles, la colonisation et l'esclavage ainsi que le discours sur l'ethnie sont les grands thèmes à dimension politique qui marquent les textes littéraires. La préface de *Texaco* de Patrick Chamoiseau offre des repères chronologiques qui suivent le parcours de la Martinique depuis l'an 3000 avant J.C. jusqu'en 1989, date de la mort du personnage principal. La présentation marque déjà un peuple asservi par l'esclavage et la colonisation:

Afin d'échapper à la nuit esclavagiste et coloniale, les nègres esclaves et les mûlatres de la Martinique vont, de génération en génération, abandonner les

7. L'Algérie fut dite "française" de 1830 au 3 juillet 1962; le Maroc fut protectorat de 1912 au 20 mars 1956; la Tunisie de 1881 au 2 mars 1956.

habitations, les champs et les mornes, pour s'élancer à la conquête des villes (qu'ils appellent en créole «l'En-ville»). Ces multiples élans se concluront par la création guerrière du quartier Texaco et le règne menaçant d'une ville démesurée. (Chamoiseau, 1992: 13)

Pour ce qui est de l'esclavage, le roman *Moi, Tituba, sorcière* inaugure l'intérêt de Maryse Condé pour les États-Unis. Maryse Condé emprunte un fait historique: Tituba figure comme l'une des accusées dans le célèbre procès en sorcellerie qui se déroula à Salem, bourg de Massachussets, en 1692. Maryse Condé tente de redonner vie à ce personnage, et, bien que sous la verve comique, elle traite le thème de l'esclavage et des persécutions postérieures vécues par la communauté noire:

Je commençai à douter sérieusement de la conviction fondamentale de Man Yaya selon laquelle la vie est un don. La vie ne serait un don que si chacun d'entre nous pouvait choisir le ventre qui le porterait. Or, être précipité dans les chairs d'une miséreuse, d'une garce qui se vengera sur nous des déboires de sa propre vie, faire partie de la cohorte des exploités, des humiliés, de ceux à qui on impose un nom, une langue, des croyances, ah, quel calvaire. (Condé, 1986: 187)

D'autres fois il s'agit de la défense d'une identité mixte, propre aux Antilles et la non dévalorisation de la culture créole qui parcourt de nombreux textes. Le roman de Gisèle Pineau *L'exil selon Julia*, narre le déracinement vécu par la grand-mère de la narratrice, obligée de quitter la Martinique et de partir pour la France. À travers le personnage de la grand-mère qui représente le peuple martiniquais, s'élève une parole collective qui dénonce la dévalorisation de la culture créole et l'ethnocentrisme français:

Parler français témoigne de bonne éducation et manières dégrossies. Un homme qui te parle en français est un monsieur civilisé... Un bougre qui te crie en créole est un vieux nègre de la race mal élevée, chien-fer rosse assurément, *boloko* de première catégorie, malpropre à puces, scélérat à langue éfilochée, bandit à cinquante-quatre coutelas, coqueur roi de poulailler, capon à grands jarrets, Juda Iscariote, Bêlzébut en caleçon, esprit de vin de haine...

Ah! mais un monsieur qui cause dans un bon français de France est un chef-d'oeuvre immaculé, un prophète en cravate sanctifiée, un espoir de grand marier. (Pineau, 1999: 20)

En guise de conclusion, nous avons voulu dégager quelques aspects importants qui reviennent tout au long des textes francophones. Souligner la diversité des textes francophones va plus loin qu'un simple repérage géographique; admettre et valoriser cette diversité va plus loin qu'une simple définition.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BEGAG, Azouz (1986): *Le gone du Chaâba*. Paris: Le Seuil.
- BEN JELLOUN, Tahar (1987): *La nuit sacrée*. Paris: Le Seuil.
- BEN JELLOUN, T. (1997): "L'immense poids de la langue française". Dans Gauvin, L. (dir.) *L'écrivain francophone à la croisée des langues*. Paris: Khartala, 125-137.
- BERNABÉ, J.; CHAMOISEAU, P.; CONFIAnt, R. (1993): *Éloge de la créolité*. Paris: Gallimard.
- BEYALA, Calixthe (1996): *Les honneurs perdus*. Paris: Albin Michel.
- CHAMOISEAU, Patrick (1992): *Texaco*. Paris: Gallimard «Folio».
- CHAMOISEAU, P. (1997): "Un rapport problématique". Dans Gauvin, L. (dir.) *L'écrivain francophone à la croisée des langues*. Paris: Khartala, 35-47.
- COMBE, Dominique (1995): *Poétiques francophones*. Paris: Dunod.
- CONDÉ, Maryse (1986): *Moi, Tituba, sorcière de Salem*. Paris: Gallimard.
- CONDÉ, Maryse (1993): *La parole des femme. Essai sur des romancières des antilles de langue française*. Paris: L'Harmattan.
- CONDÉ, Maryse (1999): *Le coeur à rire et à pleurer*. Paris: Laffont.
- DELEUZE, Gilles; GUATTARI, Félix (1975): *Kafka. Pour une littérature mineure*. Paris: Minuit.
- DJEBAR, A. (1997): "Territoires des langues". Dans Gauvin, L. (dir.) *L'écrivain francophone à la croisée des langues*. Paris: Khartala, 17-34.
- GAUVIN, L. (1997): *L'écrivain francophone à la croisée des langues (entretiens)*. Paris: Khartala.
- GAUVIN, L. (1999): "Écriture, surconscience et plurilinguisme: une poétique de l'errance". Dans Albert, Ch. (dir.): *Francophonie et identités culturelles*. Paris: Khartala, 13-29.
- GLISSANT, Edouard (1981): *Le discours antillais*. Paris: Le Seuil.
- GRASSIN, J. M. (1999): "L'émergence des identités francophones: le problème théorique et méthodologique". Dans Albert. Dans Ch. (dir.): *Francophonie et identités culturelles*. Paris: Karthala.
- KOUROUMA, Ahamadou (2000): *Allah n'est pas obligé*. Paris: Le Seuil.
- MEMMI, Albert (1966): *La statue de sel*. Paris: Gallimard.
- MOURA, J. M. (1999): *Littératures francophones et théorie postcoloniale*. Paris: PUF.
- MOURA, J. M. (2000): "La critique postcoloniale, étude des spécificités. Entretien avec Jean-Marc Moura", *Africultures* 26, mars 2000, 14-22.
- PINEAU, Gisèle (1999): *L'exil selon Julia*. Paris: Stock.